

Parmentier de canard

Ingrédients pour 4 personnes

Purée :

10 pommes de terre farineuses , 30 gr de beurre, 10 cl de lait, une pincée de muscade, sel et poivre.

Haché de canard :

4 cuisses de canard confites, 2 oignons jeunes, 2 cuillères à soupe de graisse de canard, sel et poivre.

Éléments pour gratiner :

75 gr de chapelure, 75 gr de parmesan en poudre

Préparation

Purée :

Laver et éplucher les pommes de terre, les cuire dans un grand volume d'eau, les écraser, ajouter beurre, lait, sel poivre et muscade. Réserver.

Viande : Enlever la peau et les os du canard puis les hacher grossièrement. Emincer les oignons.

Faire fondre la graisse de canard(à feu moyen), ajouter les oignons et remuer pendant 5 minutes, ajouter le canard et continuer à remuer 5 minutes.

Finitions : Dans un plat profond étaler la préparation au canard et la purée par dessus. Mélanger la chapelure et le parmesan et saupoudrer sur le plat. Cuire à 200 degrés pendant 25 minutes.

Servir avec une salade.

Pour accompagner ce met, nous vous proposons un petit verre de vin rouge ou blanc.

À votre santé ! À boire avec modération.



Les emplois saisonniers

Les emplois jeunes d'été vont être reconduits. Ils concernent les volontaires de la commune de Val De Dagne agés de 16 ans minimum à 19 ans maximum. Remettre votre candidature en mentionnant vos coordonnées (adresse, tél., mail) avant le 12 juin en mairies. Une réunion sera organisée la semaine suivante, durant laquelle vous devrez remettre les pièces suivantes : CNI, carte vitale, certificat médical, RIB personnel (pas livret épargne), attestation de domicile et autorisation parentale.

Mise à jour de la plaquette

Afin de mettre à jour la plaquette «infos pratiques» et promouvoir votre activité, veuillez vous rapprocher de la mairie de Pradelles en Val au **04 68 24 04 99** ou pradellesenval@wanadoo.fr.

Horaires d'ouverture

Mairies

Montlaur : du lundi au mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h.

Jeudi et vendredi de 10h à 12h et sur RDV de 17h à 18h.

Pradelles en Val : le lundi de 13h à 15h45, le mardi de 13h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h.

Agences postales

Montlaur : du lundi au samedi de 9h15 à 11h30.

Pradelles en Val : lundi 13h à 15h45, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h45.

C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble = Montaigne

Commune de VAL-DE-DAGNE - 1 Place de la Mairie - Montlaur - 11220 VAL-DE-DAGNE

04 68 24 08 09 - 04 68 24 04 99

mairievaldedagne11@orange.fr - pradellesenval@wanadoo.fr

www.commune-de-val-de-dagne.fr

Directeurs de la publication : Antonin ANDRIEU et Claude LACUBE - Rédacteurs en chef : Nicole CATHARY, Aude QUINCEY et le Comité de rédaction : les membres de la commission communication, les élus municipaux, Nathalie GRILLIERES et Tamara MARINI - Crédits photos : mairie de Val-De-Dagne - Graphisme et composition : Nathalie GRILLIERES. N° ISSN 2779-0304 (Imprimé) - ISSN 2779-0312 (En ligne)

Ne pas jeter sur la voie publique.



Commune de VAL-DE-DAGNE

Bulletin Municipal N° 13 - Juin 2024



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

" Il ne reste plus rien ".

C'est le cri d'alarme et d'angoisse de nos viticulteurs. Ce violent orage de grêle vient s'ajouter au gel, à la sécheresse des années passées et à la crise viticole qui s'est sournoisement installée dans la durée.

Nous espérons vivement que l'État prendra en compte l'extrême gravité de la situation.

Courageux, dynamiques, talentueux, ces artisans de la terre sont les organes vitaux de nos villages.

Imaginons un instant notre belle commune sans eux : des hectares de friches parsemés de genêts au printemps, fréquentés par nos touristes locaux " les sangliers ".

Nous devons à nos agriculteurs (viticulteurs, vigneron, maraîchers...) beaucoup de considération et un soutien sans faille.

Antonin ANDRIEU, Claude LACUBE

Le travail des commissions

Groupe de réflexion sur la désertification médicale

Le 15 mai, la Direction du Groupement d'Intérêt Public ma Santé ma Région (GIP) s'est déplacée sur la commune. La directrice et la coordonnatrice des projets régionaux sont dorénavant nos collaboratrices directes.

La 1^{ère} réunion de chantier a eu lieu le 24 mai au futur " Centre de Santé de Ma Région sur le territoire de Carcassonne Agglo ".

Communication, Culture et Enfance-Jeunesse Exposition d'artistes amateurs.

La Mairie accueillera du 14 juillet au 15 août, une première exposition collective qui mettra à l'honneur celles et ceux qui, dans notre commune, s'adonnent à une expression artistique non professionnelle.

Quelle que soit leur discipline, les artistes amateurs désireux de participer à cette manifestation peuvent s'inscrire les mercredis 12, 19 juin et 3 juillet de 10h à 11h30 à la bibliothèque de Montlaur auprès de Mme Régine FOUCHER.

Les bénévoles potentiels sont les bienvenus !

Commission Vie sociale et solidarité

Comme chaque année, la municipalité soutient financièrement de nombreuses associations. Chacune d'elles, grâce au travail des bénévoles, contribue à

la dynamique locale et au " bien-vivre ensemble " en proposant des activités culturelles, sportives, festives et bien plus encore.

Commission Travaux

Nos agents du service technique, en dehors des tâches quotidiennes, ont réalisé entre autres :

- Plantations de pieux en bois dans le coeur du village;
- Abattage des peupliers;
- Décapage du sol de la salle de réchauffe du grand foyer;
- Nettoyage et élagage des haies au stade;
- Matérialisation des places de parking;
- Collaboration avec les écoles pour les transports des vélos (sorties scolaires);
- Participation à la construction d'un abri communal.
- En face du foyer, abattage de cyprès souffrants et broyage avec l'intervention du Covaldem;
- Enlèvement régulier de dépôt sauvage d'ordures;
- Parking à côté du lavoir;
- Entretien du stade;
- Aménagement dans le foyer afin d'isoler du sol le réfrigérateur, le congélateur et les fours.

La commission finances a participé à l'élaboration du budget prévisionnel (page suivante).

La vie de la commune

Bibliothèque

Les livres voyageurs

Afin que chaque enfant ait accès librement aux livres de la bibliothèque municipale et ce, grâce à la collaboration des équipes enseignantes, le trio d'animation de la bibliothèque a décidé de se déplacer avec un choix de lecture adapté à l'âge et aux goûts des enfants de la crèche et des élèves de la maternelle au CM2.

Recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans

Pour rappel, tous les jeunes doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Cette démarche est complémentaire au " parcours de

citoyenneté " programmé au collège et au lycée et à la Journée de Défense Citoyenne (JDC). Elle vous permet d'obtenir une attestation indispensable pour passer les examens, permis de conduire et inscription d'office sur les listes électorales.

Encombrants

Le ramassage des encombrants s'adresse en particulier aux personnes âgées, handicapées et n'ayant pas de véhicule adapté aux encombrants à évacuer.

Le 1^{er} lundi de chaque mois. Inscription au plus tard le vendredi qui précède : 04 68 24 08 09 / 04 68 24 04 99 mairievaldedagne11@orange.fr.

Prochains passages : 1^{er} juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.

Le travail des commissions

La vie de la commune

Coup de projecteur

Recette de saison

Informations générales

La vie de la commune

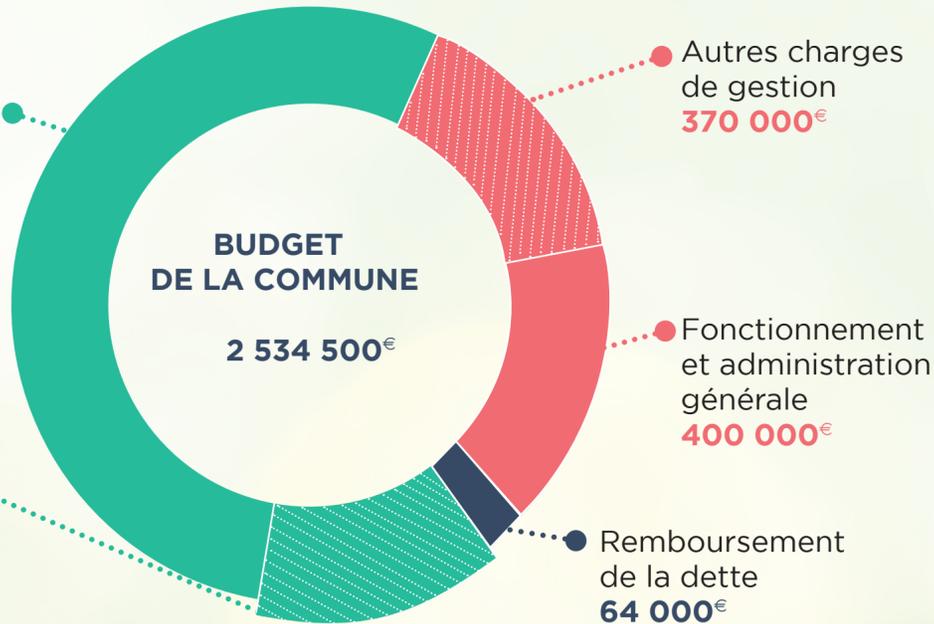
Prévisions budgétaires 2024

Dépenses et recettes : en fonctionnement à hauteur de 1 244 450€ et en investissement à hauteur de 1 290 050€, voté à l'unanimité.

DÉPENSES

Infrastructures et travaux, entretien et maintenance
1 370 000€

+ ÉPARGNE DE GESTION PERMETTANT D'INVESTIR SUR LA COMMUNE 330 500€



Coeur de village de Montlaur / Traversée de Pradelles en Val

A Montlaur, les travaux de cœur de village sont quasiment terminés, des finitions sont à faire, surtout un grand nettoyage et quelques replantations après la tempête.

A Pradelles, le 24 avril 2024, une réunion de concertation avec le bureau d'étude a arrêté la 1^{ère} phase de travaux. C'est grâce au soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département et de Carcassonne Agglo que ce projet de réfection de la traversée de village pourra entrer dans la phase de réalisation à partir de mi-octobre 2024.

Après l'achat du parking, créé derrière le lavoir et les très importants travaux d'eau et d'assainissement, la voie est libre pour aménager l'espace routier, sécuriser un cheminement piéton et embellir les places.

Cet important chantier envisagé depuis plus d'un demi-siècle ne pourra se réaliser sereinement qu'avec patience et compréhension de tous. Les Pradellois peuvent encore une fois remercier Mme BONNET et Mme et M. GAUBERT, anciens propriétaires du terrain transformé en parking, qui libère l'espace pour mener à bien l'ensemble des travaux de la traversée de village.



Soutien aux commerces locaux

Vendredi 31 mai 2024, répondant à l'invitation des élus, la directrice de la Chambre de Commerce et d'Industrie visitera les commerces locaux et s'entretiendra avec leurs responsables notamment sur les difficultés rencontrées en milieu rural.

Les élus, une fois encore, rappellent à la population que seule notre fréquentation peut assurer leur maintien.

Test mensuel des sirènes d'alerte et d'information à la population (SAIP)

À partir du mois de juillet, tous les premiers mercredis du mois à midi, un test de déclenchement des sirènes d'alerte et d'information à la population sera réalisé pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Alerte canicule

Les seniors ou les personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire sur le registre communal d'alerte afin d'être contactés par les services de la commune en cas de besoin.

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Jusqu'à 100 € par foyer

Carcassonne Agglo vous aide dans votre achat d'un récupérateur d'eau de pluie :

- Aide valable pour tout achat après le 1^{er} mai 2024
- Destinée aux particuliers (propriétaire ou locataire)
- 1 seule aide par foyer
- Pour les récupérateurs d'eau de pluie (de plus de 300 litres), raccordés aux cheneaux

Montant de l'Aide :

- De 300 litres à 1 000 litres, participation à hauteur de 50% (plafond à 50 €)
- + de 1 000 litres, participation à hauteur de 50% (plafond à 100 €)

Procédure :
Remboursement sous présentation d'un justificatif d'achat et d'un dépôt de demande d'aide
Dossier de demande et règlement d'intervention :

carcassonne-agglo.fr
(Services > Environnement)
ou en scannant le QR CODE

carcassonne agglo
AUDACE & SOLIDARITÉ

Infos pratiques

DÉCHÈTERIE

Lundi, mercredi, vendredi et samedi 9h à 12h / 14h à 18h.

LA PETITE NORMANDIE DE L'AUDE - VIVAL

mr.mmebuhot@sfr.fr - 06 13 75 91 78
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 7h30-12h30 / 16h-19h
Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h
Dimanche et jours fériés : 8h-12h30

PHARMACIE

04 68 72 95 06
Du lundi au vendredi 9h-12h / 15h-19h samedi : 9h-12h

RESTAURANTS

VINS DE DAGNE

04 68 78 73 72
Lundi : 17h-22h30 - Mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche 8h-14h30 / 17h-22h30

BOURDASSO

04 68 78 08 31
Du mercredi au dimanche tous les soirs + les midis samedi et dimanche. Été : tous les soirs + les midis samedi et dimanche

FERME BOURDASSO GLACES MOZZAS VINS

06 83 79 46 48
Samedi et dimanche 15h30-18h30
Été : tous les jours 15h30-18h30

MARCHÉ

MARCHONS LOCAL

06 11 61 56 35 - Mardi 16h30-20h

APICULTURE

Christian THÈNE 04 68 24 00 00

CUEILLEUR / PRODUCTEUR D'HUILES ESSENTIELLES

Julien MARTRE 06 71 10 54 52

VIGNERONS

- Cellier des Troubadours 04 68 24 79 05
- Clos de l'Anhel 04 68 43 18 12
- Clos Touchant 06 69 05 77 33
- Domaine de Roquenégade 06 33 62 25 73
- Domaine Fourtanier 04 68 24 01 40
- Domaine Val Saint Georges 06 33 03 40 73
- Domaine Saint Rome 06 88 36 69 80
- Lamsoul 06 66 28 24 34
- La Petite Commanderie 04 68 24 03 14
- Vinéa Adrian 06 16 90 45 11
- Coopérative Terre d'Expression 04 68 24 75 54

Coup de projecteur



Ce dimanche, promettez-vous de flâner au "Parc Niermans" lors de la manifestation nationale "Rendez-vous aux jardins".

Ce jour-là, il n'est pas possible de pousser le portail, il est grand ouvert. Ce parc, érigé vers 1880 pour Paul Mas (1837-1899), s'inscrit parmi

les grandes réalisations paysagères de l'époque florissante des domaines viticoles du Languedoc.

Il n'a depuis subi que très peu de transformations et compte parmi les plus beaux jardins de l'Aude.

La vision d'un univers poétique au jardin du "Domaine de Montlaur" est une invitation à la rêverie.



Dès les premiers pas, le long du chemin bordé d'iris, laissez-vous saisir par la beauté puissante du lieu. Les parterres de roses, les massifs de lavandes et les chemins d'oliviers vous enchantent.

Les odeurs, la spectaculaire allée de platanes d'Orient, les lauriers d'Apollon, les haies de buis centenaires éveillent l'être sensible.

Le temps est suspendu. Des arbres remarquables trônent : des pins Sapo, noisetiers d'Amérique,

érables, tilleuls et aussi trois magnifiques ormeaux miraculés. Vous êtes surpris lorsque les majestueux cyprès se dressent devant vous, perçant un ciel qui pourrait être d'Italie, et presque effrayé, quelques pas plus loin, à la vue du petit bosquet sombre et mystérieux qui domine la rivière. Un bruit furtif vous saisit, un écureuil dévale apeuré. Le jardin est aussi un havre de paix pour les oiseaux, les abeilles, les papillons... C'est sûr, ils œuvrent en toute délicatesse et discrétion au bien de tous. Un enfant, au détour d'une allée, demande à un adulte "Pourquoi c'est si beau ?"

C'est vrai, pourquoi c'est si beau ?

